

Groupe de liaison INSPIRE

Réunion du 28 mai 2009

Membres présents

Philippe SANTONI	Météo-France	philippe.santoni@meteo.fr
Christine MENGUS	Météo-France	christine.mangus@meteo.fr
Patrice DENIS	CNIG	Patrice.denis@cnig.gouv.fr
Antoine BERNARD	MEEDDAT/DRI/AST	antoine.bernard@developpement-durable.gouv.fr
Nadia BELLIL	MEEDDAT/DRI/AST	nadia.bellil@developpement-durable.gouv.fr
Yann KERMAREC	MEEDDAT/DRI/AST(stagiaire)	yann.kermarrec@hotmail.fr
Marianne DUPREZ	IFN	marianne.duprez@ifn.fr
Stéphane PALICOT	ONEMA	stephane.palicot@onema.fr
Francis BERTRAND	BRGM	f.bertrand@brgm.fr
Loïc REBOURS	ERDF	loic.rebours@erdfdistribution.fr
Yves RIALLANT	Afigéo	yves.riallant@afigeo.asso.fr
Marc LEOBET	CNIG	marc.leobet@cnig.gouv.fr

**Prochaine réunion du groupe de liaison: mardi 8 septembre à 10h, Tour
Voltaire à la Défense**

Ordre du jour

- point sur l'avancement des travaux;
- remarque sur le projet de règlement relatif à l'accès aux données et services géographiques par les organes et institutions de la Commission;
- fixation d'une date pour une réunion des représentants au Comité et des experts.
- point sur le calendrier de la transposition
- information sur l'initiative AFNOR
- préparation de la Conférence INSPIRE 2009 (Rotterdam)
- point sur la nomination d'experts français dans la task force portail INSPIRE
- remplacement d'A. Bernard au Comité

Principales conclusions :

- **Il y a consensus pour que l'avis de la France sur le projet de règlement sur l'accès aux données et services par les institutions et organes de la Communauté soit positif au Comité du 5 juin .**
- **Un calendrier précis, y compris sur une patrie des décrets prévus, a été distribué en séance**
- **Le MEEDDAT a désigné J.-J. Serrano (BRGM) et Didier Richard (IGN) comme représentants de la France au sein d'un groupe permanent, dit "Task Force pour les capacités opérationnelles initiales".**

- **point sur l'avancement des travaux** : en l'absence de M.-L. Zambon, retenue, M. Leobet présente le point sur l'avance des travaux (voir le fichier des diapositives joint).

L'absence de concertation de la Commission sur le processus d'élaboration des spécifications des annexes II et III pose problème. Il semble que deux méthodes soient étudiées : le regroupement de thèmes afin de réduire le nombre de GT thématiques, ou le recours à des groupes existants. Ce dernier cas est sans doute légitime lorsque des communautés fortement structurées existent (géologie, météorologie...) mais c'est loin d'être le cas dans la plupart des thèmes à traiter. Le recours à des projets ESDIN est à surveiller, certains regroupant bien les communautés (au moins les françaises : Nature SDI +), d'autres pouvant moins bien représenter les acteurs. M. Leobet estime qu'il faut intervenir auprès de la Commission afin que la décision soit davantage partagée.

Les relations avec le SGAE sont une nouvelle fois évoquées. Le projet est de rencontrer le chargé de mission concerné afin de rétablir la liaison. D'une part c'est le fonctionnement normal dans les sujets européens, d'autre part cela augmente le poids des interventions vis-à-vis de la Commission. P. Denis indique que le SG du CNIG peut tout à fait saisir le SGAE.

En l'absence de relation avec le SGAE, il a semblé impossible de fixer une date pour une réunion entre les représentants du Comité, le SGAE et les experts comme souhaité au dernier Groupe de liaison.

- **remarque sur le projet de règlement relatif à l'accès aux données et services géographiques par les organes et institutions de la Commission;**

Le texte est devenu très réduit à la suite de la consultation informelle. Les remarques françaises ont été prises en compte. **Il y a consensus pour que l'avis de la France soit positif au Comité du 5 juin.**

- **point sur le calendrier de la transposition** : voir en annexe le document de la DRI.

Les points clés : septembre ou octobre : décret relatif au nouveau CNIG et aux articles 18 et 19 de la directive, précédé par une plénière du CNIG. Une consultation est prévue durant l'été.

Même période : décret relatif à l'article 110 de la loi Warsmann, portant sur la clarification des restrictions pour raisons de données personnelles et sur la convergence cadastrale.

15 octobre : signature du Contrat objectif performance de l'IGN, qui affichera la stratégie de l'Etat dans le secteur.

Décembre ou janvier : dépôt du projet de loi portant transposition.

Deux autres décrets seront lancés à la suite : d'une part sur le réseau de service et d'autre part sur tarification et redevance. La suppression des obstacles pratiques au point d'utilisation sera traitée dans ce dernier.

Point sur l'avis CADA : la CADA ne souhaite pas un troisième régime juridique des données qui s'ajouterait à celui de la loi 78-753 (dite CADA) et à celui du Code de l'environnement. Cet avis n'est pas diffusable pour le moment, mais un commentaire en est distribué. N. Bellil présente également une nouvelle rédaction du projet déjà connu qui répond à cette demande.

- information sur l'initiative AFNOR : voir diapositives

- préparation de la Conférence INSPIRE 2009 (Rotterdam) :

Cette conférence se tient cette année en même temps que la réunion mondiale GSDI_(Global Spatial Data Infrastructure Association). F. Salgé, lors de sa présentation aux Rencontres SIG la Lettre, annonçait 10 français inscrits. Le programme propose 4 interventions de l'IGN, une du BRGM, une de l'Afigéo, une du LSIS (Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes) et une du Secrétariat général du CNIG. C'est nettement mieux qu'à Maribor en 2008, où les seules interventions françaises étaient au titre des groupes d'experts. Les constats antérieurs sur les faiblesses françaises, par comparaison avec les autres Etats membres, sont pérennes : aucune collectivité, un seul laboratoire de recherche (en systèmes d'information, rien en sciences humaines).

Sur les 10 français inscrits, il y en aurait donc 5 de l'IGN, 2 (ou 3) du BRGM, un de l'Afigéo et un du SG du CNIG. Il y aura probablement d'autres inscrits (MEEDDAT et Cémagref étaient présents à Maribor).

F. Bertrand rappelle que le « R » fr BRGM est pour « Recherche » et signale comme autre indicateur de la faiblesse de la recherche nationale la difficulté de trouver des partenaires français pour des projets de recherche européens ou internationaux.

- point sur la nomination d'experts français dans la task force portail INSPIRE

Le MEEDDAT a désigné J.-J. Serrano, actuel animateur du groupe d'experts "Services en réseau" auprès de la Commission, et Didier Richard, membre actif de ce même groupe, comme représentants de la France au sein d'un groupe permanent, dit "Task Force pour les capacités opérationnelles initiales" (du géoportail INSPIRE de la Commission).

En pratique, on assiste sans doute à une nouvelle étape dans la construction de l'infrastructure, où des groupes temporaires purement techniques se transforment en structure d'appui et de concertation sur une base continue.

- remplacement d'A. Bernard au Comité :

A. Bernard signale son départ de la MIG pour la sous-direction des affaires scientifiques et techniques de la DRI. Cette sous-direction est en charge, entre autres, de la transposition d'INSPIRE. La nomination de M. Leobet (au titre de la Mission de l'information géographique du MEEDDAT) au Comité INSPIRE sera effective début juin.

M. Leobet rappelle que, s'il reste chargé de mission au CNIG pour les affaires liées à INSPIRE jusqu'en juin, il est en effet affecté à la MIG depuis le 1.01.09.